

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE PORTNEUF TENUE LE 27 AVRIL 2022 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF SIS AU 310, RUE DE L'ÉGLISE, DONNACONA ET PRÉSIDÉE PAR MADAME JENNIFER PETITCLERC PAGÉ, PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame, Isabelle Paquet, membre parent, district 1
Madame, Marie-Ève Germain, membre parent, district 2
Madame Mélanie Deslauriers, membre parent, district 3
Madame, Jennifer Petitclerc-Pagé, membre parent, district 4
Madame Cathy Boily, membre parent, district 5 (présence virtuelle)

Madame Marie-Philippe Trépanier-Doré, membre de la communauté, profil 1
Monsieur Arnold Lynds, membre de la communauté, profil 2 (présence virtuelle)
Madame Myriam Paquet, membre de la communauté, profil 3
Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 4
Monsieur Vincent Lévesque-Dostie, membre de la communauté, profil 5

Monsieur Jacques Moffette, directeur des services éducatifs, Centre de services scolaire de Portneuf
Madame Stéphanie Dixon, enseignante
Madame Marilyn Bernard, professionnelle non enseignante
Madame Marie-Josée Lépine, personnel de soutien

MEMBRE ABSENT

Madame Danielle Vallée, directrice d'établissement

SONT INVITÉS :

Madame Marie-Claude Tardif, directrice générale
Madame Monique Delisle, secrétaire générale par intérim
Madame Guylaine Allard, directrice des Services des ressources financières et du transport scolaire
Madame Céline Morasse, directrice des services éducatifs complémentaires
Monsieur Éric Bard, directeur du Service des ressources humaines par intérim (présence virtuelle)
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de madame Jennifer Petitclerc Pagé. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et valablement ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Aucune demande n'est faite en ce sens.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

Madame Élisabeth Pagé déclare un lien d'intérêt au point 12.

Monsieur Jacques Moffette déclare un lien d'intérêt au point 12.

Comme prévu à l'article 12 du Règlement sur les normes d'éthique, tous les formulaires de déclaration d'intérêts ont été déposés au CA.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal de la rencontre du 30 mars 2022.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER le procès-verbal du 30 mars 2022, tel que présenté;

DISPENSER la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE

Aucune question.

6. ATTESTATION DE LA DIRECTION – CONFORMITÉ LÉGALE ET FINANCIÈRE

La directrice générale informe les membres du dépôt, au dossier de la réunion, d'une attestation signée par la direction générale et la directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire donnant l'assurance raisonnable aux administrateurs que l'ensemble des obligations au 31 mars 2022 pour lesquelles un défaut pourrait avoir pour conséquence d'engager leur responsabilité personnelle ont bel et bien été effectuées conformément aux lois applicables.

7. CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 – FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

ATTENDU QUE le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire du Centre de formation générale des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique et après les consultations d'usage;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER le projet de calendrier 2022-2023 du secteur de la formation générale aux adultes du Centre de formation de Portneuf et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CA72/21-22.

8. CALENDRIERS SCOLAIRES 2022-2023 – FORMATION PROFESSIONNELLE

ATTENDU QUE le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire du Centre de formation professionnelle en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique et après les consultations d'usage;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER les projets de calendrier 2022-2023 du secteur de la formation professionnelle du Centre de formation de Portneuf et de conserver lesdits documents, au répertoire, sous la cote CA73/21-22.

9. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

La présidente du comité de vérification, madame Marilyn Bernard, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 19 avril 2022.

10. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

À la suite de la présentation du rapport de la présidente du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Ville de Cap-Santé – Protocole d’entente pour l’utilisation de la bibliothèque

ATTENDU la volonté du Centre de services scolaire de Portneuf et la Ville de Cap-Santé de conclure d’un protocole d’entente pour l’utilisation de la bibliothèque de Cap-Santé à l’école du Bon-Pasteur;

ATTENDU que le protocole d’entente vise à établir les rôles et responsabilités de chacune des parties,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l’unanimité :

DE CONCLURE un nouveau protocole d’entente entre le Centre de services scolaire de Portneuf et la Ville de Cap-Santé pour l’utilisation de la bibliothèque;

D’AUTORISER la directrice générale, madame Marie-Claude Tardif, et le directeur du service des ressources matérielles, monsieur Frédéric Pagé à signer l’entente entre la Ville de Cap-Santé et le Centre de services scolaire de Portneuf pour l’utilisation de la bibliothèque.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

La présidente du comité des ressources humaines, madame Myriam Paquet, fait un retour sur la rencontre du comité qui s’est tenue le 20 avril 2022.

12. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES

À la suite de la présentation du rapport de la présidente du comité de vérification, les membres, ayant eu l’opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l’information reçue.

Plan d’effectifs des cadres 2022-2023

ATTENDU QUE le processus visant à adopter le plan d’effectifs du personnel-cadre a débuté il y a plusieurs mois et a fait l’objet de nombreuses rencontres des membres du comité des relations professionnelles des cadres;

ATTENDU QUE toutes les étapes de consultation ont été réalisées auprès de l’Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), conformément à l’article 3.2 de la politique de gestion en vigueur,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l’unanimité :

D’ADOPTER le plan d’effectifs des cadres de service 2022-2023 conformément au plan déposé et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CA75/21-22.

13. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

La présidente du comité de gouvernance et d'éthique, madame Élisabeth Pagé, dresse les faits saillants des dossiers étudiés par le comité le 25 avril 2022.

14. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

À la suite de la présentation du rapport de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Modifications au Règlement relatif aux règles de fonctionnement du CA

ATTENDU que les amendements proposés au Règlement relatif aux règles de fonctionnement visent essentiellement à respecter les nouveaux règlements sur la désignation des membres administrateurs et sur les normes d'éthique et de déontologie;

ATTENDU que l'amendement proposé a fait l'objet d'une recommandation du comité de gouvernance et d'éthique lors de la rencontre du 25 avril 2022.

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'AMENDER le Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration tel que présenté et de conserver ledit document, au répertoire, sous la cote CA76/21-22.

Mandat au CGÉ pour la formation du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

ATTENDU QUE le conseil d'administration doit constituer, au plus tard 6 mois après l'entrée en vigueur du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, soit le 10 septembre 2022, un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie;

ATTENDU QUE ce comité d'enquête doit être composé de trois personnes, nommées par le conseil d'administration qui ne sont pas des membres du conseil ou des employés du centre de services scolaire;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE MANDATER le comité de gouvernance et d'éthique à constituer un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie en vue d'en faire une recommandation au CA au plus tard le 10 septembre 2022.

15. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Madame Marie-Claude Tardif, directrice générale, présente la résolution de la Ville de Donnacona en appui aux démarches d'un groupe de promoteurs pour l'acquisition d'un terrain appartenant au Centre de services scolaire de Portneuf dans l'objectif de construire une garderie subventionnée.

16. AUTRES SUJETS

Aucun

17. PROCHAINE RENCONTRE

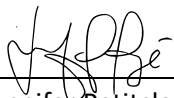
La prochaine séance est prévue le 25 mai 2022.

18. LEVÉE DE LA RENCONTRE

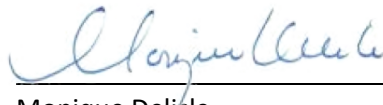
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 35.

19. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Jennifer Petitclerc Pagé
Présidente du conseil d'administration



Monique Delisle
Secrétaire générale par intérim